



Demande de subventions pour l'exercice 2025

La commune invite les associations à transmettre leur demande de subventions à partir du 16 septembre 2024 et avant le 31 octobre 2024.



Merci d'utiliser les documents ci-contre pour constituer votre dossier et nous le retourner en mairie avant le 31 octobre.

Service

Communication, Vie associative et culturelle et Animation

Mairie de Feucherolles
39 Grande Rue
78810
Feucherolles
[01 30 79 93 10](tel:0130799310)
communication@feucherolles.fr
Infos pratiques

Toute demande de subvention reçue après le 2 novembre 2024 sera refusée.

Documents
[Dossier demande de subvention 2025](#)
[Compte de résultats 2024](#)